

Le Département offre aux Gersois un demi-million de masques

La distribution commence dans les cantons durant le pont de l'Ascension.



Le Département offre aux Gersois un demi-million de masques



Ce mercredi 20 mai, durant toute l'après-midi, régnait une certaine effervescence dans la salle polyvalente du Conseil Départemental. Et pour cause, il s'agissait pour une quinzaine d'agents de réceptionner 60.000 **masques « made in Occitanie »** et de les répartir en plusieurs lots pour qu'ils soient livrés le 21 mai aux cantons de L'Isle-Jourdain, Fleurance-Lomagne, Baïse Armagnac, Astarac-Gimone, Adour Gersoïse et Pardiac-Rivière-Basse. Les services du Département réaliseront ces livraisons pendant le pont de l'Ascension. Mardi 26 mai, les dix autres cantons seront livrés à leur tour.

« Nous concrétisons un engagement celui de pouvoir doter chaque Gersois et Gersoise de deux masques au plus tard, le 9 juin. Pour cela, nous avons mis en place une logistique incroyable pour en assurer la distribution. Ce sont 380.000 masques tissus normés AFNOR, lavables et réutilisables une trentaine de fois et 120.000 masques chirurgicaux **(1)** à usages unique commandés par la plateforme commune des Communautés de communes et du Département qui seront distribués dans chaque canton », détaille le président du Conseil Départemental, Philippe Martin.

Ce sont donc globalement un demi-million de masques qui seront livrés dont le coût a été pris en charge par la Région à hauteur de 30 % et par le Département à hauteur de 70 %, ce qui représente une dépense globale de 1,1 million d'euros pour les collectivités locales partenaires de l'opération.

Philippe Martin qui considère « cette opération considérable, remercie Carole Delga pour s'y être associée en ayant deux objectifs, protéger les Gersois et offrir des masques gratuits. Car, ajoute-t-il, cela peut amener à terme pour une famille un budget conséquent à supporter. Je souhaite à l'avenir que ces masques restent gratuits et que l'État les prenne en charge, les citoyens ne devraient pas payer pour être protégés ».

(1) Les 120.000 masques chirurgicaux seront distribués à l'échelle de Communautés de communes ayant contribué à leur financement. Ils seront destinés principalement aux personnels des Groupements de communes, aux personnes fragiles, aux services d'aides à domicile et aux artisans.



Livraison des cartons.



Une montagne de cartons à ouvrir.



Une vue de la salle polyvalente.